COMPTE RENDU DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2025

SAMEDI 13 JUIN 2026 – THENEUILLE (03)

Cette assemblée a été précédée par la traditionnelle balade matinale.
Après un accueil café au Rond de la Cave à Isle-et-Bardais à 9h30, environ 60 participants ont participé à la balade nature à la découverte de la Forêt de Tronçais, dont le CEN Allier est désormais animateur Natura 2000, guidés par le CEN Allier et l'ONF.
Les participants ont ensuite pique-niqué au Rond de la Cave avant de rejoindre la salle polyvalente de Theneuille pour l'Assemblée générale.

A l'issue de l'Assemblée générale, les participants ont été invités en fin d'après-midi à suivre de nouveau les représentants du CEN Allier, pour aller découvrir le site des prairies humides de Bonneau à Theneuille. Sous un grand soleil, une trentaine de participants ont ainsi pu découvrir les travaux de restauration engagés par le CEN Allier sur ce site, visant notamment deux mares. Les propriétaires, qui ont confié la gestion de ce site au CEN Allier dans le but de préserver ses richesses naturelles, ont présentés leur site aux côtés du CEN et offert un rafraichissement aux participants, dans une ambiance très conviviale.

L'assemblée générale ordinaire 2025 du CEN Allier s'est déroulée à Theneuille (03), sur convocation de la présidente Christiane LOUVETON, le samedi 13 juin 2026, à partir de 14h.
Le diaporama support des présentations de cette assemblée générale est annexé au présent compte-rendu (cf. annexe).

• Participants :

Cette assemblée a réuni 59 personnes (adhérents, partenaires, élus, administrateurs et salariés) :

	Présents	Pouvoirs	Total votants
Adhérents 2025	**29**	**35**	64
Nouveaux adhérents 2026	5	2	2
Anciens adhérents	0		
Partenaires	6		
Communes	5		
Intercommunalités	1		
Salariés	13		
Total	**59**	**37**	

Les statuts du CEN Allier prévoient que l'assemblée ne peut se tenir valablement que si le quorum d'un quart des adhérents est atteint, soit par la présence physique des adhérents soit par l'obtention de pouvoirs (5 maximum par adhérents).
201 adhérents étaient comptabilisés à jour de cotisation sur l'année antérieure 2025 Le quorum était donc fixé à 51 pour cette assemblée générale. 29 adhérents étaient présents et 35 pouvoirs ont été recueillis et distribués, soit 64 voix.
⇨ Le quorum étant atteint, l'assemblée générale a pu se dérouler valablement.

- **Ordre du jour :**

Mots d'Accueil
- **Rapport moral** **Christiane LOUVETON, Présidente**
- **Rapport financier** **Nathalie DATIN, Trésorière**
 Rapport du Commissaire aux comptes, Thanh SAIMOND
- **Rapport d'activité** **Virginie CHAMPOMIER, Secrétaire, & Equipe salariée**
- **Elections pour le renouvellement du Conseil d'administration**
- **Montant de l'adhésion et de l'appel à subvention des collectivités locales**
- **Questions diverses**

Verre de l'amitié

- **Déroulé de l'assemblée générale**

➢ *Mots d'accueil*

La Présidente, Christiane LOUVETON, remercie de leur présence la soixantaine de participants pour cette assemblée générale. Elle salue en particulier la présence de :
- M. Laurent ALATON, sous-préfet de Montluçon
- M. Denis CLERGET, Maire de Theneuille, Président de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais

M. Denis CLERGET accueille les participants et présente rapidement sa commune.

M. Laurent ALATON salue l'action du CEN Allier et l'encourage à poursuivre dans cette direction. Il souligne que les missions du CEN peuvent être qualifiée de service public à bien des égards. Avec le CEN Allier, l'environnement n'est pas qu'un slogan mais de l'action concret. Il indique que pour l'Etat, il est très rassurant d'avoir à ses côtés une association comme le CEN Allier, qui met au profit du territoire ses compétences multiples et son expérience. Il souhaite longue vie à l'association.

➢ Rapport moral 2025

Christiane LOUVETON, Présidente du CEN Allier, présente son rapport moral :

« Vous avez pu constater que le changement climatique est désormais une réalité tangible, notamment à travers les variations de températures auxquelles nous étions peu habitués, et cela dès le printemps. Mais ce que nous percevons moins directement, alors même qu'il s'agit d'un élément essentiel à toute forme de vie, c'est la question de l'eau.

Au sein du Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier, cette question est une préoccupation centrale, aux côtés de l'enjeu de préservation de la biodiversité.

Le recensement des milieux humides, engagé sur plusieurs territoires du département, constitue un travail de fond indispensable. Il permettra non seulement la restauration de prairies humides favorables à l'élevage extensif, en partenariat avec les éleveurs locaux, mais aussi la préservation des nombreuses espèces animales et végétales qui dépendent de ces milieux remarquables. Les actions menées en Combraille ou sur le Val de Loire en sont une illustration concrète. Cette dynamique s'est également traduite en 2025 par de nouvelles acquisitions foncières de zones humides, notamment sur le bassin du Cher, afin d'en garantir durablement la préservation.

En Montagne Bourbonnaise, la sauvegarde des tourbières demeure une priorité. Ces milieux, véritables éponges naturelles et réservoirs de biodiversité, jouent un rôle essentiel dans le stockage de l'eau et du carbone. Leur enrésinement, enfrichement progressif ou drainage menacent leur fonctionnement. C'est ce qui nous a conduits à poursuivre notre politique d'acquisition foncière afin de préserver ces espaces exceptionnels pour les générations futures.

Nos cours d'eau méritent également une attention toute particulière.

À l'est du département, la Loire bénéficie d'une dynamique renforcée à travers Natura 2000 mais aussi grâce à la Réserve naturelle régionale, pour laquelle la Région a renouvelé sa confiance au Conservatoire en lui confiant, pour dix années supplémentaires, la mission de gestionnaire. Toujours à l'est, un nouveau partenariat a été noué fin 2025 avec la Communauté de communes Entr'Allier-Besbre-et-Loire et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne afin d'initier des actions de restauration et de préservation des bords de Besbre.

À l'ouest, le Cher reste un cours d'eau fragile, soumis à de fortes tensions lors des périodes estivales.

Quant à l'Allier, et son affluent la Sioule, qui traversent notre département du sud au nord, elles demeurent bien sûr au cœur de nos préoccupations. Les observations accumulées depuis plusieurs décennies sur le fonctionnement et les multiples patrimoines naturels et historiques de l'Allier ont notamment permis la réédition de l'ouvrage Sur les traces de l'Allier, histoire d'une rivière sauvage, fruit d'un travail remarquable conduit par notre directrice avec l'implication de plusieurs salariés du Conservatoire.

Considérée comme l'une des dernières grandes rivières sauvages d'Europe, l'Allier continue pourtant de subir de nombreuses pressions. Sa traversée du département n'est pas un long fleuve tranquille. Mais grâce à sa dynamique fluviale qui s'exprime encore sur une grande partie de la plaine, son importante nappe alluviale constitue une ressource précieuse pour l'alimentation en eau potable de plus de 70 % des habitants de l'Allier et pour l'équilibre écologique de tout notre territoire.

Les actions menées par le Conservatoire autour de ces cours d'eau contribuent à maintenir leur riche biodiversité, mais également à préserver les volumes d'eau stockés dans les nappes alluviales, une ressource de plus en plus précieuse.

L'année écoulée nous a rappelé combien la préservation des milieux naturels constitue un levier majeur d'adaptation au changement climatique. Le Conservatoire s'implique pour sensibiliser les décideurs à cet enjeu et mettre en avant le rôle essentiel des espaces naturels dans la régulation de l'eau, la limitation des effets des sécheresses, le stockage du carbone et la préservation de la biodiversité.

Si l'eau est un élément majeur, les forêts représentent quant à elles un formidable puits de carbone.

Depuis 2025, la Région a confié au Conservatoire l'animation de nouveaux sites Natura 2000, dont les sites de la forêt de Tronçais, que nous avons pu découvrir ce matin, et des forêts Prieurés, qui regroupent les massifs de Messarges, des Moladiers et de Bagnolet. Il s'agit notamment d'accompagner l'ONF dans la préservation du patrimoine naturel de ces forêts domaniales avec les questions de pérennité et renouvellement des boisements que pose le changement climatique.

Sur les sites forestiers préservés directement par le Conservatoire, notre rôle n'est pas de les exploiter mais de préserver le cycle long de ces forêts afin que la biodiversité liée aux vieux bois puisse pleinement s'y développer. C'est dans cet esprit que nous poursuivons le déploiement du projet Sylvae, consacré à la préservation des vieilles forêts, initié par le CEN Auvergne et désormais porté par l'ensemble du réseau national des Conservatoires.

En 2025, de nouvelles parcelles forestières ont ainsi rejoint le réseau des sites du Conservatoire, renforçant notre capacité à protéger durablement une partie des forêts anciennes du département.

Ces actions locales s'inscrivent dans une démarche collective plus large. Les Conservatoires d'espaces naturels forment aujourd'hui un réseau national couvrant l'ensemble du territoire métropolitain, avec la transformation récente de Bretagne Vivante en Conservatoire d'espaces naturels, mais aussi en Outre-Mer avec les CEN Guyane et CEN Guadeloupe, animé par la Fédération des CEN. Ensemble, les CEN gèrent un réseau de 4500 sites naturels couvrant plus de 300 000 ha.

Cette appartenance au réseau national des CEN est déterminante : elle nous permet de partager expériences, compétences et moyens d'action. Nous ne sommes pas isolés dans notre département ; nous sommes solidaires d'un mouvement national mobilisé pour la défense de la biodiversité.

Enfin, je souhaite rappeler que notre force repose sur l'engagement de nos adhérents, administrateurs, salariés et de nos très nombreux partenaires : élus, agriculteurs, propriétaires, usagers, services de l'État et associations. Grâce à cette mobilisation collective, le Conservatoire continue de renforcer son ancrage territorial et sa reconnaissance, étant aujourd'hui partenaire d'une commune bourbonnaise sur trois.

Dans un contexte où les enjeux environnementaux prennent chaque année davantage d'importance, notre association démontre plus que jamais l'utilité de son action au service du patrimoine naturel bourbonnais.

Face aux défis qui nous attendent, nous devons rester ambitieux, persévérants et confiants, malgré les difficultés croissantes à mobiliser les financements nécessaires à une action pourtant largement reconnue comme essentielle. Les résultats obtenus cette année montrent que l'action collective, la concertation et la connaissance scientifique, qui caractérisent le mode d'action de notre association, demeurent les meilleurs outils pour préserver durablement les richesses naturelles de notre territoire. »

Ce rapport moral n'appelle pas de question.
Il est soumis au vote des adhérents.

⇨ **Les adhérents présents ou représentés approuvent à l'unanimité ce rapport moral**.

➢ Rapport financier 2025

Nathalie DATIN, Trésorière, présente le rapport financier.
La présentation détaillée est annexée à ce présent compte-rendu.

. *Compte de résultat 2025*

Nathalie DATIN détaille les grandes lignes du compte de résultat 2025.
Les produits qui s'élèvent à 1 488 358 € et les charges s'élèvent à 1 498 072 €.
Le budget global du CEN Allier reste globalement stable en comparaison avec l'exercice 2024.
L'exercice 2025 dégage donc un résultat négatif de **-9 715 €**, représentant environ 1% du budget.
L'implication des bénévoles, et en particulier des administrateurs, permet d'afficher par ailleurs, un bénévolat valorisé de 43 997 €.

. *Bilan 2025*

Nathalie DATIN détaille les éléments du bilan 2025 qui s'élève à 2 204 549 €.
Elle souligne notamment :

- L'augmentation des terrains en propriété (3 nouvelles acquisitions de sites à Teillet-Argenty, Lavoine et au Mayet-de-Montagne)
- Le maintien de fonds propres supérieurs à l'actif immobilisé (finance une partie des besoins en fonds de roulement)
- La Baisse des provisions pour risque.

. *Rapport du Commissaire aux comptes*

Thanh SAIMOND du cabinet Implid, représentant le Commissaire aux comptes du CEN Allier, fait lecture du rapport qui confirme la validité des comptes. Elle informe les adhérents et partenaires de la bonne gestion financière de l'association.

M. le Sous-Préfet demande quelques éléments de précisions sur le bilan.

L'assemblée n'ayant pas d'autres questions, **ce rapport financier est soumis au vote des adhérents.**
⇨ **Les adhérents présents ou représentés approuvent à l'unanimité ce rapport financier**.

. *Budget prévisionnel 2026*

Nathalie DATIN présente ensuite le budget prévisionnel 2026 pour information (non soumis au vote) à l'assemblée.
L'activité du CEN devrait être stable.

➢ Rapport d'activité 2025

Le rapport d'activité est introduit par Virginie CHAMPOMIER, Secrétaire :

« Bonjour à toutes et à tous,

2025 a encore été une année particulièrement riche pour le Conservatoire. Tellement riche, en réalité, qu'il nous faudrait probablement plus que cette après-midi et une bonne réserve de café pour présenter l'ensemble des actions menées !

Pour vous épargner, nous avons fait un choix. Nous allons donc vous proposer un aperçu de quelques projets emblématiques menés en 2025 et validés par le Conseil d'administration.

Ces projets ont été mis en œuvre par l'équipe salariée du Conservatoire, composée aujourd'hui de 18 personnes, renforcée par l'accueil de 2 stagiaires en été. C'est l'occasion de rappeler que derrière chaque chantier, chaque animation, chaque acquisition foncière ou chaque suivi scientifique, il y a des femmes et des hommes passionnés qui œuvrent quotidiennement pour la préservation du patrimoine naturel bourbonnais.

Et puisque la nature est au cœur de notre mission, nous allons commencer par ce qui constitue l'axe central de notre action : le réseau de sites préservés et accompagnés par le Conservatoire.

Pour commencer, nous aurons une intervention de Magalie et Estelle qui portera sur une présentation du réseau des sites gérés et préservés par le CEN.

Ce sont 127 sites naturels préservés. Certains nous appartiennent, d'autres sont gérés en partenariat avec leurs propriétaires et usagers. Ensemble, ils constituent un véritable réseau écologique à l'échelle du département.

Nous vous proposerons donc un premier voyage à travers ces espaces naturels qui donnent tout son sens à nos missions.

Nous changerons d'ambiance et nous prendrons un peu de hauteur... sous les frondaisons avec Bruno et Quentin, en nous intéressant au programme Sylvae. C'est un projet qui permet de préserver des forêts anciennes pour leur offrir ce que la nature apprécie parfois le plus : qu'on lui laisse du temps et de la tranquillité.

Grâce à la générosité de nombreux souscripteurs, ce programme né en Auvergne a pris de l'ampleur jusqu'à être aujourd'hui déployé à l'échelle nationale par le réseau des Conservatoires d'espaces naturels.

Ensuite nous quitterons les forêts pour retrouver avec Hélène et Antoine des milieux où l'on risque davantage de croiser des bottes que des chaussures de ville, car nous allons nous intéresser aux zones humides qui constituent des réservoirs de biodiversité exceptionnels. En 2025, plusieurs travaux ont été menés sur des prairies et des étangs afin de renforcer les conditions d'accueil d'espèces remarquables, dont une habitante particulièrement emblématique : la Cistude d'Europe.

Je vous rassure, nous n'avons pas demandé aux tortues de participer aux chantiers.

Préserver les espaces naturels est essentiel. Mais les faire connaître, les expliquer et donner envie de les protéger l'est tout autant. C'est pourquoi la sensibilisation, la pédagogie et la valorisation occupent une place importante dans nos actions. Donc, pour conclure ce parcours 2025, Gaëlle, Hélène et Estelle vous proposeront un zoom sur plusieurs initiatives menées autour de nos deux grandes artères naturelles bourbonnaises : l'Allier et la Loire.

À travers ces quelques exemples, vous pourrez constater que l'année 2025 a une nouvelle fois été marquée par une diversité d'actions : préservation foncière, gestion des milieux naturels, restauration écologique, suivi des espèces, sensibilisation du public et mobilisation citoyenne.

Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif associant administrateurs, salariés, bénévoles, partenaires techniques et financiers, propriétaires, collectivités et usagers.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre soutien, et nous espérons que cette présentation vous donnera un aperçu fidèle de l'engagement quotidien du Conservatoire au service de la biodiversité bourbonnaise.

N'hésitez pas à poser vos questions à l'issue de chaque présentation ; nous essaierons d'y répondre avec autant de précision que possible... et même aux plus difficiles ! »

Elle donne ensuite la parole à une partie de l'équipe salariée pour présenter successivement les projets suivants, réalisés en 2025 :

- **Tour d'horizon du réseau des sites préservés par le CEN Allier**
 Présenté par Magalie RAMBOURDIN, Chargée de projets, et Estelle COURNEZ, Directrice
- **Sylvae: Préservation d'un réseau de vieilles forêts en libre évolution**
 Présenté par Quentin FRADIN, Chargé d'actions territoriales, et Bruno SCHIRMER, Resp. du pôle Ouest
- **Actions de restauration de zones humides,** dans le cadre du Programme d'Action sur un réseau de sites CEN abritant des Espèces Menacées en Allier
 - **Travaux de restauration des berges de l'étang à St-Pourçain-sur-Besbre**
 Présenté par Hélène COLLET, Resp. du pôle Est, Chargée de projets
 - **Travaux de restauration des prairies humides de la Ferme de Bonneau à Theneuille**
 Présenté par Antoine CHERAMY, Chargé de projets
- **Actions de sensibilisation, pédagogie, valorisation sur le Val d'Allier et le Val de Loire**
 - **Pédagogie : travail avec les écoles sur le Val d'Allier**
 Présenté par Gaëlle THEVENARD, Chargée d'actions territoriales
 - **Valorisation : réalisation d'une carte de découverte du Val de Loire**
 Présenté par Hélène COLLET, Resp. du pôle Est, Chargée de projets
 - **Sensibilisation : réédition enrichie du livre«Sur les traces de l'Allier, histoire d'une rivière sauvage»**
 Présenté par Estelle COURNEZ, Directrice

La présentation est annexée à ce présent compte-rendu.

La parole est donnée à l'assemblée pour quelques questions qui permettent de compléter ces présentations, au fil des sujets.

Ce rapport d'activité est soumis au vote des adhérents.
⇨ **Les adhérents présents ou représentés approuvent à l'unanimité ce rapport d'activité**.

➢ Election des administrateurs, renouvellement du tiers sortant

Christiane LOUVETON, Présidente, rappelle la **composition du Conseil d'administration** à l'issue de la dernière assemblée générale :

1er tiers	2e tiers	3e tiers
1. Michèle BERTHIER 2. Mickaël COULIN 3. Bernard DEVOUCOUX 4. Cindy SOENEN *5. Poste vacant*	**1. Romary COURTOIS** **2. Laurent DESMYTTER** **3. Christiane LOUVETON** **4. Sylvie PETROSSO** *5. David PETROSSO* *(ne se représente pas)*	1. Elisabeth BLANCHET 2. Virginie CHAMPOMIER 3. Nathalie DATIN 4. Jean-Luc GALLAND 5. Nicolas PRESSICAUD
Renouvelable en 2028	***Renouvelable en 2026***	*Renouvelable en 2027*

Elle rappelle ensuite la composition du bureau 2023-2024 (élu par le conseil d'administration post-AG du 30 Juin 2023) :

Présidente	Christiane LOUVETON
Vice-Président	Jean-Luc GALLAND
Trésorière	Nathalie DATIN
Trésorière adjointe	Sylvie PETROSSO
Secrétaire	Virginie CHAMPOMIER
Secrétaire adjoint	Nicolas PRESSICAUD
Membre du bureau	Romary COURTOIS
Membre du bureau	Elisabeth BLANCHET

Le 2e tiers est le tiers sortant à renouveler lors de cette assemblée générale.

- Dans ce 2e tiers :

- 4 administrateurs ont fait connaître leurs souhaits de renouveler leurs mandats :
 ⇨ Romary COURTOIS, Laurent DESMYTTER, Christiane LOUVETON, Sylvie PETROSSO
- 1 administrateur a fait connaître son souhait de ne pas renouveler son mandat : David PETROSSO

- Les adhérents ont par ailleurs été sollicité à travers le courrier de convocation à cette assemblée générale pour faire connaitre leur éventuel souhait de candidature pour devenir administrateurs.
 2 nouvelles candidatures ont été reçues en amont de cette Assemblée générale :
 ⇨ Benoit BOULLÉ, Patrick PIGEON

Soit 6 candidats pour 6 postes à pourvoir (4 en renouvellement, 2 à pourvoir).

Christiane LOUVETON invite les candidats à se présenter à l'assemblée.

Elle demande aux adhérents s'ils souhaitent avoir recours au vote à bulletin secret, d'une part, au vote individuel ou de liste, d'autre part. L'assemblée décide de procéder à un vote à main levée, pour la liste complète.

Cette liste est soumise au vote des adhérents.

⇨ Les adhérents présents ou représentés élisent à l'unanimité les candidats au Conseil d'administration suivants :

- **Romary COURTOIS**
- **Laurent DESMYTTER**
- **Christiane LOUVETON**
- **Sylvie PETROSSO**
- **Benoit BOULLÉ**
- **Patrick PIGEON**

Le conseil d'administration du CEN Allier est) composé de 15 administrateurs + le représentant du CA du CEN Auvergne. L'affectation des nouveaux administrateurs dans les places vacantes des 1er et 2e tiers et la composition du nouveau bureau découlant de cette élection seront définies par un vote au sein du prochain Conseil d'administration, fixé au 25 juin 2026.

➢ Montant de l'adhésion et de l'appel à subvention des collectivités locales

Christiane LOUVETON propose, au nom du Conseil d'administration, le renouvellement des montants actuellement appliqués pour l'année 2026 :

- Adhésion personne physique :
 - individuelle : 15 € par an
 - étudiant, demandeur d'emplois : 10 € par an
 - jeunes (- 18 ans) 5 € par an
- adhésion personne morale
 - association travaillant dans le domaine de la connaissance naturaliste ou de la préservation du patrimoine naturel : 15 € /an
 - autre personne morale : 50 €/an
- *Montant indicatif pour les subventions sollicitées auprès des collectivités locales : 0,10 €/habitants*

Ces montants sont soumis au vote.

⇨ Les adhérents présents ou représentés approuvent à l'unanimité la reconduction de ces montants pour 2027.

➢ Questions diverses

La Présidente interroge l'assemblée pour d'éventuelles questions diverses.

Aucune question complémentaire n'étant formulées, elle déclare terminée cette assemblée générale et remercie chaleureusement l'ensemble des présents pour leur écoute et leur participation aux échanges.

➢ *Verre de l'amitié*

Pour clore cette journée conviviale et permettre de poursuivre les échanges, les participants sont conviés à partager le pot de l'amitié.